

**ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET  
D'IMPUTABILITÉ 2018-2019**

**ENTRE**

**LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX  
DU QUÉBEC**

**ET**

**LE CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE  
SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

**JANVIER 2019**



**1. OBJET DE L'ADDENDA**

Le présent document constitue un addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2018-2019 ratifiée entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) et le ministre de la Santé et des Services sociaux (ministre). Les engagements convenus dans le présent addenda s'ajoutent à ceux déjà convenus à l'EGI 2018-2019.

**2. DURÉE DE L'ADDENDA**

Le présent addenda couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, soit la même que celle de l'EGI 2018-2019.

**3. ENGAGEMENT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE**

Le CIUSSS ayant réalisé toutes les heures antérieures (2016-2018), l'engagement inscrit dans le présent addenda est le nombre d'heures réalisées au 31 mars 2018 (521 584 heures) + 8/13 des heures additionnelles à produire en lien avec l'investissement de 2018-2019 (17 819 heures) à un taux de 76,40 \$/heure.

La Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles n'ayant pas obtenu tout le financement disponible relatif aux investissements de 2016-2017 et 2017-2018, le solde d'heures est à réaliser en premier lieu à un taux de 55 \$/heure. L'engagement inscrit dans le présent addenda est le nombre d'heures réalisées au 31 mars 2018 (21 644 heures) + la totalité des heures antérieures à produire en 2016-2017 et 2017-2018 (2 074 heures) + 50 % des heures additionnelles à produire en lien avec l'investissement de 2018-2019 (684 heures) à un taux de 76,40 \$/heure.

Le total des deux constitue l'engagement de l'établissement.

En conséquence, l'engagement pour l'indicateur suivant est modifié :

INDICATEURS	ENGAGEMENTS POUR 2018-2019
<b>Soutien à domicile de longue durée</b>	
1.03.05.01 - Nombre total d'heures de service de soutien à domicile de longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services (adultes des programmes-services SAPA, DP et DI-TSA)	563 805

**4. RETRAIT DE DEUX INDICATEURS**

Les indicateurs suivants sont retirés de l'EGI 2018-2019 et transférés en suivi de programme dans le cadre de l'objet prioritaire SAD.

1.03.14 Nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services aux personnes ayant un profil ISO-SMAF de 4 à 14.

1.03.15 Nombre de personnes desservies en soutien à domicile de longue durée (adultes des programmes-services SAPA, DP et DI-TSA) ayant un profil ISO-SMAF de 4 à 14.

ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2018-2019

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

5. ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CIUSSS s'engage à respecter les règles régissant l'allocation budgétaire qui lui est accordée et à donner suite aux priorités du ministre, telles qu'énoncées dans ce document ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes demandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Signé à Québec  
(Lieu)

Signé à Montréal  
(Lieu)

Le 2019/08/07  
(Date)

Le 31 Janvier 2019  
(Date)

Le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux,

La présidente-directrice générale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal,

Entente originale signée

Entente originale signée